



VOTRE IMPACT EN 2020

ENSEMBLE DEPUIS 60 ANS !

Chaque année, le mouvement Amnistie internationale prend la défense de milliers de personnes dans le monde dont les droits humains sont bafoués. Vous êtes la force qui nous permet d'assurer la dignité humaine.

L'année 2020 a été difficile, mais elle a tout de même apporté des victoires dont, ensemble, nous pouvons nous réjouir. Vous êtes resté-e-s uni-e-s et avez fait preuve d'une générosité incommensurable malgré les circonstances les plus difficiles, pour démontrer que le changement est possible. Merci de tout coeur.

2021 est une année bien spéciale : nous célébrons les 60 ans d'Amnistie Internationale. Nous espérons que vous vous joindrez à nous pour souligner vos nombreuses victoires !

MERCI DE CONTINUER DE BÂTIR UN MONDE PLUS JUSTE.

France-Isabelle Langlois

Directrice générale, Amnistie internationale Canada francophone

VOS COMBATS EN 2021

- Lutter pour un **accès équitable aux services publics de santé**, y compris pour les personnes migrantes à statut précaire ou sans statut;
- Mettre la pression sur les grandes entreprises pharmaceutiques pour **rendre le vaccin contre la COVID-19 universel et accessible**;
- Poursuivre la mobilisation face à la **crise climatique** et les violations aux droits humains engendrées par celle-ci;
- Mettre fin à la **discrimination systémique envers les Autochtones**;
- Mettre fin au **racisme systémique envers les groupes minoritaires**;
- Continuer la mobilisation contre la **vente d'armes canadiennes à l'Arabie saoudite**;
- Poursuivre nos **appels à l'action** en faveur des personnes emprisonnées ou maltraitées en raison de leur opinion;
- Répertoire et dénoncer les **abus de pouvoir des régimes répressifs** en Guinée, au Myanmar, en Russie et bien d'autres;
- Continuer à faire **éradiquer les pratiques de peine de mort**.

VOTRE MOBILISATION POUR LA RECONNAISSANCE DU PRINCIPE DE JOYCE

Suite à la mort abjecte de Joyce Echaquan, vous vous êtes mobilisé-e-s pour que **cesse le racisme systémique envers les Autochtones sur l'ensemble du territoire**. Afin de faire valoir le droit à la santé et aux services sociaux de tous et toutes les Autochtones du Québec et du Canada, nous exigeons la reconnaissance et la mise en œuvre par tous les moyens législatifs nécessaires du principe de Joyce tant par le gouvernement du Québec que par celui du Canada.

Ensemble, nous soutenons les revendications du Conseil des Atikamekw de Manawan et du Conseil de la nation Atikamekw. **Le 2 octobre dernier, nous étions des milliers à marcher pour faire entendre nos voix en solidarité.**

Pour en savoir plus, rendez vous au www.principedejoyce.com



QUELQUES UNES DE VOS ACTIONS EN 2020

DROIT À LA SANTÉ



L'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ : UN DROIT HUMAIN

La pandémie mondiale aura mis en lumière le caractère essentiel du travail de nombreuses personnes migrantes à statut précaire ou sans statut.

En 2020, vous avez revendiqué la régularisation du statut de l'ensemble des personnes migrantes. La précarité du statut des personnes migrantes est un frein au respect de leurs droits au travail et à la santé. Continuons d'exiger que leur statut soient régularisé pour que leur importante contribution à la société soit pleinement reconnue.

LIBERTÉ D'EXPRESSION



AU CHILI, LA LIBERTÉ D'EXPRESSION N'EST PAS UN DROIT ACQUIS

En 2020, vous vous êtes mobilisés pour que justice soit rendue au Chili.

Après la répression violente des manifestations fin 2019, vos pressions ont forcé l'ouverture d'une enquête sur les officiers qui ont fait perdre la vue à Gustavo Gatica, un étudiant de 21 ans.

Vous avez fait un pas de plus vers la justice. Nous devons maintenant faire pression pour que les autorités policières rendent des comptes.

2020 A ÉTÉ LARGEMENT MARQUÉE PAR LA PANDÉMIE MONDIALE, MAIS ELLE N'A PAS MIS UN FREIN À VOTRE MOBILISATION POUR LES DROITS HUMAINS QUI S'EST MONTRÉE PLUS SOLIDE QUE JAMAIS.

DROITS DES MIGRANT-E-S



JUSTICE POUR LES DEMANDEUR-E-S D'ASILE

Votre mobilisation pour la défense des droits des personnes réfugiées ou migrantes s'est accélérée en 2020.

Vous êtes des milliers à avoir signé la pétition demandant au gouvernement canadien qu'il respecte ses obligations issues de la Convention relative au statut des réfugiés et qu'il cesse le refoulement des personnes demandant l'asile au Canada.

PRISONNIÈRE-S D'OPINION



LA MOBILISATION POUR RAIF BADAWI SE POURSUIT

Il y a 9 ans, Raif Badawi se voyait condamné à une peine de 10 ans de prison et à 1000 coups de fouet simplement pour avoir exprimé son opinion. Depuis, vous êtes des centaines de milliers à vous être mobilisé-e-s et à demander sa libération afin qu'il puisse rejoindre sa famille installée à Sherbrooke.

Ensemble, nous maintenons la pression jusqu'à ce que toutes les prisonnières et tous les prisonniers d'opinion soient libéré-e-s.

Merci d'être là !

BONNES NOUVELLES POUR LES DROITS HUMAINS

ARABIE SAOUDITE

LA FIN DE LA PEINE DE MORT POUR LES MINEUR-E-S

En Arabie saoudite, les autorités ont annoncé un plan de réforme visant à cesser le recours à la peine de mort pour les personnes qui avaient moins de 18 ans au moment des faits. Cette sentence sera remplacée par une peine maximale de 10 ans d'emprisonnement. Néanmoins, les mineurs condamnés pour violation de la Loi de lutte contre le terrorisme, dont l'usage est souvent abusif, risquent toujours l'exécution. Nous continuons d'appeler l'Arabie saoudite à abolir entièrement la peine de mort, quelles que soient les circonstances.



ARGENTINE

LE DROIT À L'AVORTEMENT DEVENU UNE RÉALITÉ

En 2020, le président argentin Alberto Fernández a honoré sa promesse électorale de présenter un projet de loi historique au Congrès sur la légalisation de l'avortement, après des années de campagne. La loi a été officialisée en début d'année 2021.



CANADA

DÉCISION HISTORIQUE CONTRE UNE ENTREPRISE MINIÈRE AU CANADA

En février 2020, la Cour suprême du Canada a rendu une décision historique contre une entreprise minière dont le siège se trouve à Vancouver, déclarant que celle-ci pouvait être jugée au Canada et non pas en Érythrée, où les atteintes présumées auraient été commises, ouvrant la voie à des poursuites civiles.

SOLIDAIRES PLUS QUE JAMAIS EN TEMPS DE PANDÉMIE



DÉMASQUONS LES INJUSTICES

La COVID-19 a chamboulé notre monde, nos modes de vie, nos libertés et nos habitudes de tous les jours.

Amnistie internationale a créé un masque qui illustre l'importance de maintenir la pression pour le respect des droits fondamentaux de toutes et de tous. Les ventes de ce masque ont servi à financer notre travail critique de protection des droits humains en pleine pandémie.

Avez-vous votre masque Amnistie? Procurez-vous le sur notre boutique en ligne ici :

boutiqueamnistie.ca

GRAND SUCCÈS POUR NOTRE TOUTE PREMIÈRE SÉRIE DE WEBINAIRES

En 2020, Amnistie internationale a offert une série de webinaires sur des enjeux actuels de droits humains et majoritairement sur le racisme systémique.

Notre premier webinaire virtuel, lancé à l'été 2020, portant sur le racisme systémique dans le système de santé et des services sociaux, a rassemblé plus de 300 participantes et participants.

Restez à l'affût de nos prochains webinaires, visitez notre programme ici :

amnistie.ca/evenements

PLACE AUX JEUNES



VIRAGE NUMÉRIQUE POUR L'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS

© Caroline Hayeur

L'objectif d'Amnistie est que l'éducation aux droits humains fasse partie intégrante du curriculum scolaire des jeunes Québécois-e-s.

Les restrictions pour éviter la propagation de la Covid-19 en 2020 nous ont poussé à rediriger nos activités éducatives en ligne. Ce virage numérique nous a permis non seulement de nous adapter en cas de crise, comme celle que nous vivons, mais a aussi permis de rejoindre davantage d'enseignant.e.s du secondaire et d'élèves à travers le Québec.

Malgré la pandémie, plus de 2000 jeunes de 12 à 17 ans ont eu accès à la trousse éducative sur les droits humains.

MERCI DE SOUTENIR LES JEUNES PARTOUT À TRAVERS LA PROVINCE !



© Privé

LÉGUEZ L'ESPOIR AUX GÉNÉRATIONS FUTURES

Faites en sorte que vos valeurs de respect et de dignité humaine transcendent l'épreuve du temps.

Faire un don testamentaire en faveur d'Amnistie internationale est l'une des façons les plus personnelles de contribuer à construire un monde plus juste dans lequel les droits humains seront respectés pour les générations futures.

« NOUS AVONS PRÉVU UN LEGS DANS NOTRE TESTAMENT POUR AMNISTIE INTERNATIONALE CAR NOUS CROYONS EN UN MONDE INCLUSIF OÙ CHAQUE PERSONNE A LE DROIT D'ÊTRE TRAITÉE AVEC RESPECT ET DIGNITÉ. NOS ENFANTS NOUS APPUIENT À 100 % DANS CETTE DÉCISION. »

GILLES SABOURIN ET CLAUDE LEFRANÇOIS

de Saint-Lambert se sont rencontrés il y a plus de 30 ans dans un groupe local d'Amnistie.

Contactez-nous à legs@amnistie.ca ou consultez amnistie.ca/don-par-testament pour obtenir plus d'informations sur les façons de faire un legs à Amnistie internationale.

LE CHANGEMENT COMMENCE AVEC VOUS

VOS DONS FINANCENT :

- **LA RECHERCHE SUR LE TERRAIN** pour connaître l'étendue des violations des droits humains
- **LA RÉPONSE AUX CRISES** pour faciliter les actions rapides de protection des droits humains
- **LES CAMPAGNES MONDIALES** pour porter l'attention sur les enjeux les plus urgents
- **LA PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE** grâce à des campagnes engageantes
- **LA REDDITION DE COMPTE AUPRÈS DES GOUVERNEMENTS RÉPRESSIFS** pour faire cesser les abus
- **LES DOCUMENTS ET LES RAPPORTS SCIENTIFIQUES** pour transmettre de l'information digne de confiance
- **L'ÉDUCATION ET LA SENSIBILISATION** pour bâtir le futur

TOUT CELA AIDE À :

- Libérer des **PRISONNIÈRE-S D'OPINION**
- Renforcer les droits des **FEMMES**
- Protéger les droits des **ENFANTS**
- Soutenir les **DÉFENSEUR-E-S** des droits humains
- Soutenir les droits des **PEUPLES AUTOCHTONES**
- Prévenir les **ENLÈVEMENTS ET LES ASSASSINATS** politiques
- Faire cesser les **VIOLATIONS** commises par les multinationales
- Traîner en **JUSTICE** celles et ceux qui bafouent les droits humains
- Protéger les **PERSONNES MIGRANTES ET RÉFUGIÉES**
- Empêcher la **TORTURE** et les traitements inhumains
- Défendre la **LIBERTÉ** d'expression



CONTACT

Merci de partager notre conviction que tous les humains peuvent vivre dans la dignité, le respect et la justice. Et merci de faire votre part pour faire de cela une réalité pour tous et toutes!

Pour toute question concernant vos dons et les campagnes que vous portez, veuillez nous contacter par courriel à info@amnistie.ca ou par téléphone au 1-800-565-9766.

**AMNISTIE
INTERNATIONALE**

